Un secteur en forte croissance

Solutions techniques, conseils et sensibilisation aux bonnes pratiques font partie des offres des sociétés de la cybersécurité. L'exemple de **Kyos**, fondée à Genève, qui connaît une croissance de 15 à 20% par an.

«Nous anticipions que la sécurité des supports numériques allait devenir un enjeu majeur pour les entreprises.» **Fabien Jacquier** *(photo)*, cofondateur de Kyos, avait pressenti l'essor que prendrait la cybersécurité. L'entreprise a été fondée à Genève en 2002 par deux ingénieurs en informatique, à la fois pour répondre aux besoins du marché et par intérêt personnel. «L'informatique génère des problématiques dans tous les domaines, ce qui est passionnant.»

Après presque 20 ans d'existence, Kyos compte aujourd'hui 50 employés, connaît une croissance de 15 à 20% par an et s'est déployée à Bienne ainsi qu'à Saint-Gall, de manière à pouvoir toucher des clients dans la Suisse entière. Elle propose aux entreprises des dispositifs d'hébergement ou de stockage de données, avec un haut niveau de sécurisation. «Le fait d'être experts d'un domaine si pointu nous permet de proposer à des PME des solutions habituellement utilisées dans de grandes entreprises. En les mutualisant, nous parvenons à proposer aux PME des prix compétitifs», explique Fabien Jacquier.

Kyos gère aujourd'hui près de 400 clients, un nombre en croissance constante, au même titre qu'augmentent la complexité des demandes ou le niveau de sécurité recherché. «Avant, pour protéger un système informatique, on créait un château fort autour. Maintenant que les données sont décentralisées, notamment avec l'avènement du télétravail et l'utilisation croissante du cloud, c'est la donnée elle-même qu'il faut protéger, avec des systèmes de chiffrement et d'authentification.» Et la cybercriminalité menace aujourd'hui tous les secteurs économiques. Les entreprises font appel à Kyos pour ses solutions techniques, mais aussi de plus en plus pour des conseils en matière de bonnes pratiques et de sensibilisation des utilisateurs.

Selon le cofondateur de Kyos, les rançons demandées par les hackers lorsqu'ils attaquent une entreprise ont alimenté tout un marché, qui a pu ainsi grandir. «C'était un moindre mal pour sensibiliser les entreprises aux attaques à venir. Mais la plupart d'entre elles sous-estiment encore les enjeux de la cybercriminalité. Il s'agit d'ailleurs d'un véritable enjeu sociétal.»

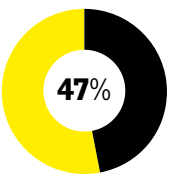

Près de la moitié des individus tombent dans le **piège du phishing** alors qu'ils travaillent à domicile.

Principales cyberattaques privilégiées pendant la pandémie

Selon l'étude «Numérisation, télétravail et cybersécurité dans les PME» menée par l'institut gfs en 2020.

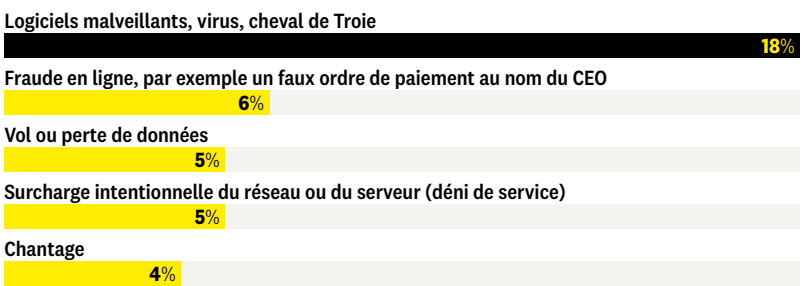

POW! Pourquoi la Suisse est-elle si bien placée en termes de cybersécurité?

1 Innovation et main-d'œuvre qualifiée
«La Suisse est bien positionnée dans tout ce qui a trait à l'innovation», rappelle Olivier Crochat, directeur exécutif du Center for Digital Trust, basé à l'EPFL. Le tissu industriel et académique participe également à ce succès. Certaines hautes écoles développent aujourd'hui des cursus ciblés sur les questions de cybersécurité (master conjoint EPFL-EPFZ) et de protection des données (master Unige).

2 Neutralité, stabilité et démocratie
La Suisse bénéficie d'un écosystème performant, avec de grandes entreprises qui peuvent travailler à l'international du fait de leur indépendance politique. «Le monde actuel est de plus en plus polarisé, avec l'émergence de guerres commerciales ou technologiques. Dans ce contexte, la neutralité constitue un atout», explique Oliver Crochat. La solide démocratie que connaît la Suisse prémunit vraisemblablement les entreprises qui y sont basées contre l'un des aspects problématiques de la numérisation: la coercition d'Etat, un procédé révélé notamment par Edward Snowden.

3 Légiférer assez tôt
«Sur le plan de la RGPD, la Suisse a pris un peu de retard», estime l'expert, précisant que ce point fait actuellement l'objet d'une réflexion. En revanche, la Suisse a été l'un des premiers pays à légiférer sur les cryptomonnaies et les ICO (levées de fonds en tokens).